



FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE

éducation recherche culture insertion

**F.S.U. LORRAINE**

## **Déclaration FSU LORRAINE CAEN DU 27 NOVEMBRE 2013**

La FSU Lorraine tient à réaffirmer en préalable, au vu du contexte actuel, qu'elle n'est pas adepte d'une approche régionaliste des questions éducatives. Mais les conditions de préparation de la rentrée 2013 et la dégradation de la situation socio-économique l'ont contrainte à une démarche régionale.

Elle réitère ici expressément la demande faite en octobre dernier au CTA : zéro suppression de poste dans l'académie pour la rentrée 2014.

C'est un signal positif que les personnels de l'Education nationale de notre région attendent depuis trop longtemps. Ils n'en peuvent plus d'être régulièrement présentés comme des privilégiés dans une académie sur dotée, alors que les conditions de travail se sont considérablement dégradées.

Il est plus que jamais impératif, dans un contexte économique et social difficile, de donner un avenir aux jeunes par la formation dans le cadre du service public d'éducation gratuit et laïc, et donc de stopper le mouvement perpétuel des retraits de postes. Certes, la démographie lorraine n'est pas aussi dynamique que dans d'autres académies, mais elle est clairement stabilisée et le constat est supérieur aux prévisions depuis 2 ans.

Nous voulons tourner la page d'une Lorraine qui perd !

Ceci permettra d'envisager différemment la préparation de la rentrée 2014, qui ouvre des chantiers très importants. Parmi eux, celui des rythmes scolaires

### **Sur les rythmes.**

Les écoles primaires sont en proie à un climat d'exaspération. Sur cette question, le mécontentement voire la colère s'exprime sur la question des rythmes scolaires devant le refus du ministre d'ouvrir des négociations pour remettre à plat cette réforme. Celle-ci est le révélateur d'une dégradation des conditions de travail. Dans une école abîmée par des années de suppressions massives de postes, les conditions d'exercice du métier restent très difficiles, voire se dégradent. Effectifs dans les classes trop chargés, élèves en difficulté insuffisamment aidés, élèves en situation de handicap sans AVS, formation continue inexistante, injonctions de toutes sortes et caporalisme persistant, direction d'école sous tensions, ... tel est le quotidien des enseignants du primaire.

Le ministre a fait de sa réforme des rythmes la principale mesure de la priorité au primaire. Cette réforme insatisfaisante et largement contestée suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles. Elle est renforcée par le refus du ministre d'entendre les enseignants. Cette réforme insatisfaisante déportée sur le périscolaire jette le trouble dans les écoles (désorganisation, inégalités). Cela ne peut plus continuer ainsi. L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves qui se construit d'abord sur le temps scolaire. Les vraies priorités sont donc les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants. En conséquence, le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation à la rentrée prochaine. Dès maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires.

C'est pourquoi le SNUipp appelle à la grève le 5 décembre les enseignants du 1er degré et l'ensemble des personnels des collectivités territoriales intervenant dans les domaines scolaires et périscolaires à se mobiliser nombreux ce jour-là .

### **Sur les Formations sous statut scolaire**

Alors que ce CAEN fait le bilan de l'apprentissage, la FSU Lorraine rappelle son attachement aux formations sous statut scolaire avec une égale dignité pour les 3 voies du lycée qui ont vocation à la réussite des élèves et à permettre les poursuites d'études dont l'économie et la société ont besoin. La FSU rappelle notamment le rôle irremplaçable de l'enseignement professionnel pour assurer une formation initiale de qualité : l'enseignement en LP doit donc être renforcé et ne pas subir la concurrence de l'apprentissage. La FSU rappelle en ce sens qu'elle est opposée à la mixité des parcours et des publics dans les LP et les lycées agricoles.

### **Sur le chantier de l'Education prioritaire.**

La FSU sera vigilante sur ce dossier particulièrement en ce qui concerne la carte de l'éducation prioritaire avec l'exigence de critères transparents pour les écoles et établissements concernés et l'importance d'un cadrage national. Elle rappelle qu'en Lorraine historiquement la carte de l'éducation prioritaire est très limitée en dépit de la situation sociale et le caractère diffus en milieu rural du public concerné ajoute une difficulté supplémentaire. Réduire cette carte est donc inenvisageable. Par ailleurs, l'éducation prioritaire doit bénéficier de moyens spécifiques pour permettre des conditions satisfaisantes d'enseignement amenant chaque jeune au même niveau d'exigence que pour les autres secteurs. La priorité clairement exprimée par nos collègues est celle d'une réduction forte des effectifs par classe, puis d'obtenir les moyens d'un renforcement du travail en équipe et de la formation continue. Il s'agit bien d'une logique de compensation et non de dérogation, avec un label unique pour tous les réseaux.

### **Sur l'Orientatation scolaire.**

La réussite de l'élève doit être mesurée par la capacité à faire concilier projet de l'élève et affectation scolaire. Au sein de l'Education Nationale, des professionnels s'y emploient particulièrement : ce sont les Conseillers d'Orientatation Psychologues. L'orientatation scolaire par les spécificités de son public et de ses missions ne peut donc pas être assimilée aux autres maillons de l'orientatation tout au long de la vie. Si COP, CFC, Conseillers Pôle Emploi,...doivent nécessairement travailler ensemble, l'un ne peut se substituer à l'autre. Pour la FSU, c'est parce que les besoins des publics sont spécifiques et c'est bien en permettant aux structures compétentes d'y répondre qu'on sera plus efficace !

### **Sur le Pacte Lorraine.**

Après l'épisode douloureux de Florange; la nécessité de redonner un espoir aux lorrains a provoqué la démarche aboutissant au Pacte Lorraine. Au-delà des implications financières sur 2014-2016, il s'agit donc avant tout d'un signal envoyé aux Lorrains pour préparer l'avenir, pour le créer ensemble. La FSU Lorraine considère donc comme positive pour les Lorrains cette nouvelle dynamique affichée. Il ne s'agit pas d'une solution miracle qui va résoudre tous les problèmes mais d'un dispositif qui a une chance de réussir si sans a priori chacun s'y engage résolument. C'est dans cet état d'esprit que la FSU Lorraine est prête à s'y investir.

Réussir ce pari passe par une ambition et un volontarisme à propos de l'offre de formation proposée aux lorrains. Pour la FSU Lorraine, cela signifie de disposer d'un outil de formation répondant aux priorités des filières d'avenir définies dans le CPRDFP et dans le Pacte et donc aux besoins économiques immédiats et futurs. Il s'agit ,aussi et surtout, de créer les conditions d'une élévation du niveau de qualification par l'augmentation du nombre de bacheliers professionnels, technologiques et généraux, par l'accroissement du nombre d'étudiants lorrains, tout en poursuivant la lutte contre le décrochage scolaire.

Cette ambition de l'amélioratation qualitative de notre système de formation passe nécessairement, nous le répétons, par la fin des retraits d'emplois que l'Académie de Nancy-Metz subit année après année. Il s'agira là d'un signal fort pour juger l'application du discours aux actes.

La FSU Lorraine continue donc de porter son projet éducatif pour la transformation de l'école, pour la réussite de tous et notamment les plus défavorisés socialement. Il s'agit maintenant d'imposer dans le débat éducatif l'exigence des dispositions nécessaires pour y parvenir. La qualité du temps éducatif pour les élèves de la maternelle au lycée, les conditions d'apprentissage et les exigences en termes de contenus sont déterminants. Comme le sont dans le même temps celles de l'amélioratation des conditions de travail des personnels.

La transformation de l'école doit permettre la réussite de tous les élèves et notamment les plus défavorisés socialement.